

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA-BOUMERDES

COMMISSION DE LOGEMENT DES ENSEIGNANTS

PROCES VERBAL DE REUNION

En date du 23 Octobre 2012 à 10 h 00 s'est tenue au Siège du Rectorat de l'Université de Boumerdès une réunion de la Commission de Logement des Enseignants de l'Université sous la présidence de Madame le Recteur de l'Université, Présidente de la Commission.

Ordre du jour / :

- Présentation des résultats des travaux de la Commission
- Divers

Cette réunion a permis aux Membres de la Commission de présenter les résultats de leurs travaux après modification des critères de classement intervenue lors de la réunion du 18 Septembre 2012, à savoir le classement de l'ensemble des dossiers de demandes de logement reçus, que ce soit celles formulées dans le cadre du Logement de fonction ou celui du Logement LSP.

Par ailleurs, il a été retenu le principe qu'en cas d'égalité (ex-quo) entre les postulants, il sera tenu compte dans un premier temps de la date de recrutement de l'enseignant à l'Université de Boumerdes, et dans un deuxième temps de la date de dépôt du dossier de demande de logement.

Les Membres de la Commission ont d'autre part retenu le principe de demander aux postulants ayant déposé des dossiers pour les Deux Programmes (Fonction – LSP) d'opter définitivement pour l'un ou l'autre Programme à travers un courrier à adresser **avant le 04 Novembre 2012** à la Commission de Logements des Enseignants.

Le classement qui sera établi après cette opération sera considéré comme définitif.

La séance a été levée à 12 h 00.

